Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 34 (1896)

Heft: 30

Artikel: Le calvaire

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-195646

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Genève, en pleine Exposition, dans le voisinage du Village nègre et des danseuses javanaises; quand les cloches de l'église carillonnent leurs vieux refrains de fête, on se croirait dans quelque village du Haut-Valais, et, quand, au son du cor des Alpes, les troupeaux vont au pâturage, on est vraiment au milieu des Alpes, caressé par l'haleine des mélèzes et des cascades.

A l'entrée, dans un grand chalet, le gouvernement de Fribourg a installé une fromagerie gruyérienne. Chaque matin, on fait, avec le lait des vingt-cinq vaches de la ferme fribourgeoise, un fromage que tout le monde est admis à voir fabriquer. Rien de plus simple. Le lait est versé dans un énorme chaudron; puis, quand il est caillé, on le met en forme et dans un pressoir. Le fromage frais est blanc et fade comme le beurre. On le sale, on le lave tous les jours; six mois de cave lui sont nécessaires pour le mettre à point. La Suisse exporte, chaque année, pour plus de 40 millions de fromages et pour 20 millions de lait condensé.

Nous passons devant l'auberge genevoise avec son traditionnel platane; devant l'auberge vaudoise et les auberges valaisanne et neuchâteloise. Ces quatre cantons produisent annuellement près d'un million d'hectolitres de vin, représentant plus de 30 millions de francs.

Le jeu de quilles attire de nombreux amateurs. Gambetta était un fanatique du jeu de quilles suisse. Il se mettait en bras de chemise pour lancer la lourde boule avec plus de vigueur; et c'était souvent lui qui gagnait la partie sur les robustes vignerons de Lavaux.

Nous retrouvons la Gruyère dans les vieux chalets de Broc et de Montbovon (1668), transportés ici de toutes pièces; puis, voici un tir à l'arbalète où les Suisses modernes montrent qu'ils sont les dignes fils de Guillaume-Tell. Les vainqueurs ne gagnent pas des pommes, mais des médailles.

C'est aussi le chemin de la montagne. Il conduit à la cascade dont l'eau vive serpente à travers le village; il conduit aux chalets valaisans, à la fontaine de Lessoc, à l'étable alpestre abritant derrière ses murs de cailloux superposés, sans ciment ni mortier, les petites vaches valaisannes, noires et agiles comme des chèvres.

La poste est égayée par un va-et-vient continuel. C'est là qu'on débite des cartes postales coloriées représentant le Village suisse, et il faut voir les jeunes Suissesses et les jeunes Anglaises s'appliquer à mouler de jolies lettres constatant leur présence à l'exposition.

Tout autour de la poste, pour être fidèle à la couleur locale, on a réuni des diligences de montagne peintes en jaune et des traineaux qui servent, même en été, à franchir les hauts cols alpestres.

La rue s'allonge, mélangeant ses chalets, ses vieilles constructions si artistiquement reproduites, et elle est toute vivante et bruyante de travail, comme pour montrer qu'il n'y a pas de liberté sans travail et que les vraies armes d'une république sont des outils de paix. Spectacle charmant et bienfaisant: le vannier tresse son panier sur le seuil de sa maison, l'orfèvre surveille le four où cuisent ses émaux, la brodeuse d'Appenzell se penche sur son métier, le tisserand fait aller sa navette, le rémouleur sa meule, et le barbier de village son rasoir sur le menton des clients. Et sur les toits, les pigeons se promènent, les hirondelles volent dans le ciel bleu, on entend des beuglements de vaches, et les pâtres chantent. Il ne manque que des enfants qui jouent, et le curé du village se promenant en lisant son bréviaire.

Aux dames.

Une de nos abonnées nous écrit:

En présence de l'infinie variété apportée dans la forme et les couleurs des chapeaux de dames, je me permets de vous transmettre, à l'intention de vos lectrices, les conseils suivants, que quelques-unes d'entre elles pourront peut-être mettre à profit:

« Un chapeau noir, à plumes ou à fleurs blanches ou roses, ou rouges, convient aux

» Il ne messied pas aux brunes, mais sans être d'aussi bon effet. Celles-ci peuvent ajouter des fleurs ou plumes orangées ou jaunes.

» Le chapeau blanc mat ne convient réelle-

ment qu'aux carnations blanches ou rosées, qu'il s'agisse de blondes ou de brunes. Il en est autrement des chapeaux de gaze, de crèpe, de tulle; ils vont à toutes les carnations.

» Pour les blondes, le chapeau blanc peut recevoir des fleurs blanches ou roses, ou surtout bleues. Les brunes doivent éviter le bleu et préférer le rouge, le rose, l'orangé.

» Le chapeau bleu clair convient spécialement au type blond; il peut être orné de fleurs blanches, quelquefois jaunes ou orangées, mais non de fleurs roses ou violettes. La brune qui risque le chapeau bleu ne peut se passer d'accessoires orangés ou jaunes.

» Le chapeau vert fait valoir les carnations blanches ou doucement rosées. Il peut recevoir des fleurs blanches, rouges et surtout roses.

» Le chapeau rose ne doit pas avoisiner la peau; il doit en être séparé par les cheveux ou par une garniture blanche, ou par une garniture verte, ce qui vaudrait encore mieux. Les fieurs blanches à feuillage abondant sont d'un bon effet dans le rose.

» Le chapeau rouge, plus ou moins foncé, n'est conseillé qu'aux figures trop colorées.

» Eviter les chapeaux jaunes et orangés. Se montrer fort réservée vis-à-vis du chapeau violet, qui est toujours défavorable aux carnations, à moins qu'il n'en soit séparé non seulement par les cheveux, mais par des accessoires jaunes. Même précaution à prendre pour les chapeaux jaunes, qu'une brune seule pourra risquer avec des accessoires bleus ou violets. »

Lo someiller et lo voyageu.

On voyageu qu'étài arrevâ dein on eindrâi iò dévessăi cutsi, volliâve repreindre lo premi trein lo leindéman matin, et coumeint se trovave on bocon mafi et que l'avai poaire de resta eindrouma, ye se recoumanda ao someiller dao cabaret iò lodzive de lo reveilli de boune haora, po que pouésse parti pe lo trein de cinq haores dix.

L'est bon. Lo leindéman, lo someiller qu'est restà eindroumà ne sè reveillè qu'à cinq hâorès et on quart, et lo pourro gaillà est rudo eimbétà, rappoo ào voyageu. Mà coumeint lài a promet dè lo reveilli, n'ia pas! faut étrè dè parola; mà lo diablio, c'est que lo trein est vïa. Enfin, faillài vito sè décidà à oquiè. Adon mon compagnon, sein sè pegni, ni sè lavà, einfatè sè tsaussès, fourrè dài vilhiès charguès po ne pas allà à pi dè tsau, frinnè avau lè z'égras dè sa tsambra qu'étài découtè lo guelatà, et va rolhì tant que pâo à la porta dè la tsambra iò cutsivè lo voyageu, ein faseint on boucan que reveillà tot lo mondo dein la màison.

— L'est bin vo, se sè met à criâ pè lo perte dè la saraille, que vo volliài parti pè lo trein dè cinq hâorès dix?

 Oï, se repond lo voyageu, que sè dépatsè dè châotâ frou dào lhì, po ne pas étrè ein retâ.

— Oh bin vo pâodè pì drumi tot voutron sou; lo trein vint dè parti!

Le Calvaire. — De nombreux Lausannois se sont sans doute souvent demandé quel était l'origine de ce nom sous lequel nous désignons l'endroit situé entre l'Hòpital cantonal et le cimetière de la Sallaz, et que l'on atteint soit par la route de Berne, soit par le chemin, très raide, qui part du voisinage de la nouvelle buanderie Haldimand.

Voici comment ce nom s'explique:

Il y avait autrefois, au sommet du Calvaire, une grande croix servant de but de procession aux fidèles, qui s'y rendaient en passant par douze stations, soit douze chapelles qui se succédaient sur le chemin conduisant de Martheray au Calvaire. Sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui la maison du *Reposoir* était l'église de la *Rédemption*.

C'est donc probablement par allusion au souvenir de la colline voisine de Jérusalem, ou Jésus-Christ fut crucifié, que ce lieu reçut le nom de *Calvaire*.

Le Vallon. — Maintenant que la grande brasserie lausannoise, construite sur les terrains de Tivoli, a supprime l'ancienne brasserie du Vallon, il est intéressant de rappeler quelques souvenirs se rattachant au quartier où cette dernière avait été installée.

Il y avait autrefois, au bout de la promenade des *Eaux*, arrosée par le Flon, un établissement de bains, dit la *Rochelle*. Derrière ces bains était la poudrière, ayant pour concierge M. Gardel.

Une nuit, la ville se remplit tout à coup de fumée: le feu était aux bâtiments de la poudrière. Personne n'osait approcher. Un charpentier, nommé Hugonet, ayant son chantier où se trouve aujourd'hui la chapelle des *Terreaux*, s'écrie tout à coup: « Que ceux qui en ont le courage me suivent!... »

Puis, affrontant le danger, il pénètre dans le bâtiment suivi de ses ouvriers.

Ces hommes héroïques chargent alors les sacs de poudre sur leurs épaules, les transportent à travers l'incendie et évitent un affreux désastre.

Les bains de la *Rochelle* subirent diverses modifications et prirent, dès 1830, le nom de bains du *Vallon*. Outre les bains, il y avait un café, et cet endroit, assez romantique, devint un but de promenade très goûté des Lausannois.

Vers 1838, cet établissement fut transformé en brasserie.

Une partie du terrain de l'ancienne poudrière est occupé aujourd'hui par les ateliers de M. Duvillard.

Rasoirs et antisepsie. — Sous ce titre, La Famille publie un article signé du D' Charles Kraft, auquel nous empruntons d'excellents conseils pour tous ceux de nos lecteurs qui sont obligés de se faire raser.

Tant que toutes les maladies étaient censées provenir des humeurs peccantes (') des individus, il n'y avait pas lieu de se prémunir contre les dangers du dehors; mais aujourd'hui les choses ont changé et l'hygiène devient une science. Que chacun cherche à en profiter! Les microbes sont toujours là, attentifs, toujours dangereux, si la moindre petite plaie leur ouvre une porte pour pénétrer dans notre organisme.

M. X. se rase lui-même; il a son rasoir, son pinceau, son savon. Un jour, il a un furoncle au cou; il badigeonne son furoncle, passe prudemment le rasoir par-dessus ou tout autour. Le lendemain, même pinceau, même rasoir et souvent même savon; les microbes du pus du furoncle de la veille pénétrent dans la peau, inoculent un-nouveau furoncle et ainsi de suite; on sait s'ils se multiplient avec rapidité.

Si M. X. avait pris la peine de désinfecter son rasoir et son pinceau avant de s'en servir, il n'aurait eu qu'un seul « clou ». Autre exemple: M. Y. se fait raser chez le barbier du coin; il permet qu'on promène sur ses joues, près de ses lèvres, un « blaireau » et ensuite un rasoir qui, l'instant d'auparavant, étaient utilisés pour un particulier malpropre ou malade. Et l'on s'étonne qu'il se produise parfois des cas de contagion! l'inverse aurait lieu

de surprendre.

Les maladies de la peau et du sang prises chez le barbier sont rares, je le reconnais, mais il suffit qu'elles puissent se produire pour qu'on prenne des mesures pour empêcher cette possibilité. Ils sont rares les cas de contagion, d'abord parce que, si la peau n'a ni bouton ni blessure, elle empêche l'en-

^(*) Mauvaises humeurs; humeurs dont l'altération était considérée par certains mèdecins comme la cause des diverses maladies du corps. (Réd.).